



80 % DE DÉCHETS MARINS ONT ÉTÉ ABANDONNÉS SUR TERRE : GESTES PROPRES MONTE EN PUISSANCE POUR PRENDRE LE PROBLÈME À LA SOURCE

80 % des déchets marins ont été abandonnés sur terre : un constat que l'association GESTES PROPRES a décidé de pointer du doigt dans sa nouvelle campagne de lutte contre les déchets sauvages et marins. L'association dévoile une affiche inédite qui sera déployée cet été partout en France, mettant en scène le mythe de la sirène face à la réalité des déchets marins, sous le slogan : « Les sirènes n'existent pas. Les poubelles si. » Cette nouvelle campagne parrainée par l'Association des maires de France et des



présidents d'intercommunalité, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ainsi que CITEO et par l'océanographe biologiste François Galgani vise à sensibiliser les citoyens aux bons gestes pour lutter contre la prolifération des déchets sauvages en adoptant un comportement citoyen.

André Flajolet, Président de la Commission transition écologique de l'AMF en confirme l'urgence « *Depuis trop longtemps les élus s'épuisent dans un combat sans cesse renouvelé contre les déchets sauvages. Or, la propreté bénéficie à tous et c'est l'affaire de tous. Il est temps de mobiliser tous les acteurs et toutes les forces vives du territoire* ».

Les Français favorables à la mobilisation de tous les acteurs

En 2018, GESTES PROPRES estime à environ 520 000 tonnes de déchets sauvages abandonnés dans l'Hexagone, soit l'équivalent de 52 Tours Eiffel. D'après le Baromètre citoyen de l'association sur les Français et les déchets sauvages-marins¹, les Français sont 98% à juger cette situation inadmissible. Ils sont quasi-unanimes sur le partage des responsabilités et s'accordent à dire que tous les acteurs doivent se mobiliser au même degré pour réduire leur présence : collectivités locales (87 %, soit +3%/2018), associations environnementales/fondations (86 %, soit +1%/2018), citoyens (88 %, soit +5%/2018), pouvoirs publics (87 %, soit +4%/2018) et entreprises industrielles (88 %, soit 5%). Une large mobilisation à laquelle GESTES PROPRES travaille depuis ses débuts et qui s'accélère.

¹ Enquête menée par Market Invest pour GESTES PROPRES. Collecte des données effectuée du 7 au 11 juin 2019, auprès d'un échantillon représentatif de 1027 personnes (âgées de 15 à plus de 75 ans)



Montée en puissance de Gestes Propres : nouveaux partenaires et nouveaux dispositifs de sensibilisation

Le Syndicat Français des Conserveries de Poissons, Nestlé chocolat, Nestlé France, FNE et la Fédération Française de Vélo l'ont notamment rejoint cette année et GESTES PROPRES travaille, avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), à l'élaboration d'un plan global de prévention qui impliquera tous les acteurs des territoires (élus, services de la ville, habitants, artisans, entreprises, associations...). L'Association lance également le dispositif de sensibilisation dédié aux espaces naturels « Gardez et Triez vos déchets », qu'elle a coconstruit, depuis 2016, avec les gestionnaires de ces espaces et CITEO. Enfin, GESTES PROPRES fera sa première rentrée dans les écoles avec un atelier pédagogique co-signé et diffusé par l'AMF, dédié aux élèves de primaire.

GESTES PROPRES sur tous les fronts

En complément de sa nouvelle campagne de sensibilisation, GESTES PROPRES poursuit ses nombreuses actions sur le terrain. On la retrouve ainsi avec ses sacs poubelle auprès des collectivités pour collecter les déchets, ainsi que sur de nombreux événements sportifs, festivals, etc. GESTES PROPRES sera notamment à nouveau présent tout l'été sur plus de cinquante ports pour sensibiliser les plaisanciers aux déchets marins avec son opération « Je navigue, je trie ».

L'association compte ainsi dépasser les excellents résultats atteints l'an passé avec 2,3 millions de sacs utilisés par plus de 1 100 collectivités et événements partenaires et poursuivre sa campagne nationale de sensibilisation à la fois en digital et en affichage déployée en 2018 sur plus de 24 400 panneaux partout en France et vue 1,4 milliard de fois et par 22% des Français qui s'en souviennent, selon le Baromètre de l'association.

De nombreux partenaires engagés pour le zéro déchet sauvage

Soutenu par des entreprises et institutions engagées, dont l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le programme développé par GESTES PROPRES mobilise toutes les parties prenantes depuis sa création, convaincu que la solution à la problématique des déchets sauvages et marins ne peut s'envisager qu'à la condition d'une responsabilité assumée entre citoyens, industriels, collectivités locales, gouvernement et associations. En effet, un objectif zéro déchet sauvage ne peut s'envisager qu'avec tous les acteurs à leur niveau d'intervention et de responsabilité :

- Le citoyen consommateur : bien jeter et trier ses déchets quand c'est possible
- Les collectivités locales : sensibiliser leurs administrés, mettre en place un dispositif de collecte adapté, puis sanctionner les jeteurs
- Les industriels : développer l'éco-conception de leurs produits pour un impact minimum sur l'environnement (matériaux, process de transformation...)
- Les associations : sensibiliser par des campagnes et des opérations de communication, de nettoyage militantes.



Campagne Gestes Propres 2018

LE BILAN EN CHIFFRES

2,3 millions
de sacs utilisés



23 000 tonnes
de déchets collectés



1100
collectivités
engagées



Plus de
24 400 affiches
pour :



1,4 milliard
de vues





SOMMAIRE

[ÉTAT DES LIEUX]

**LE FLÉAU DES DÉCHETS SAUVAGES :
520 000 TONNES ESTIMÉES EN FRANCE EN 2018**

p.5

**[BAROMÈTRE CITOYEN DE GESTES PROPRES] :
LES FRANÇAIS ET LES DECHETS SAUVAGES ET MARINS :
TOUS CONCERNÉS !**

p.11

[NOUVELLE CAMPAGNE]

**MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CAMPAGNE GESTES PROPRES
AVEC LES DÉCHETS MARINS EN LIGNE DE MIRE**

p.16

[RENDEZ-VOUS]

**GESTES PROPRES :
100% PRÉVENTION SUR LE TERRAIN TOUTE L'ANNÉE**

p.26

[SOUTIEN]

**DES ACTEURS ET PARTENAIRES ENGAGÉS
AUX CÔTÉS DE GESTES PROPRES
POUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS SAUVAGES ET MARINS**

p.33



**LE FLÉAU DES DÉCHETS SAUVAGES :
520 000 TONNES ESTIMÉES
EN FRANCE EN 2018**

Routes, cours d'eau, plages, montagnes et métropoles : tous les espaces concernés par les déchets sauvages

D'après les estimations de GESTES PROPRES, environ 520 000 tonnes de déchets sauvages ont été abandonnées en France en 2018, aux abords des routes, des cours d'eau, des espaces naturels et des métropoles, soit l'équivalent de plus de 52 Tours Eiffel.

Sans l'action menée par GESTES PROPRES, ce chiffre pourrait être encore plus élevé. En effet, plus de **2,3 millions de sacs** de l'Association ont été utilisés en 2018 en France, soit un total de près de 23 000 tonnes de déchets collectées qui n'auront pas pollué notre environnement et sa biodiversité, ni détérioré notre cadre de vie.

À noter : cette estimation des déchets sauvages comporte un fort taux d'incertitude, notamment du fait que dans la plupart des sources utilisées, on distingue mal les flux des stocks de déchets collectés. L'association optimise chaque année sa méthode d'évaluation par extrapolation dans un processus d'amélioration continue, l'objectif étant de parvenir à mesurer l'ampleur de la situation en tonnage, mais aussi leur source pour mieux cibler les mesures de prévention nécessaires et l'efficacité de la sensibilisation. Malgré ces incertitudes, un état des lieux reste nécessaire pour développer la prise de conscience de chacun et mieux identifier les sites les plus sensibles. Il faut noter que les différentes zones d'abandon de déchets s'alimentent les unes les autres, la problématique des déchets sauvages reste donc globale et complexe.



Les métropoles :

403 000 tonnes de déchets abandonnées en zones urbaines

Selon l'étude de l'ADEME, « Caractérisation de la problématique des déchets sauvages » réalisée en 2018 sur un échantillon de 2 500 collectivités, dont 100 d'entre elles ont répondu à la question du volume de déchets sauvages estimé par habitant, nous serions sur une moyenne de **21 kg/hab.**

Après extrapolation sur la population des 21 métropoles du territoire (19,2 millions d'habitants), nous atteignons une estimation à plus de **403 000 tonnes** de déchets sauvages.

A noter : cette évaluation est obtenue sans exhaustivité mais permet de disposer d'un ordre de grandeur en s'appuyant sur une étude menée sérieusement qui, malgré le nombre limité de participants qualifiés, permet d'approcher la réalité nationale.

env. **403 000 t**
dans les
MÉTROPOLES



Les routes :

72 000 tonnes de déchets sauvages

Au total, selon les estimations de GESTES PROPRES, les déchets sauvages seraient présents sur les routes de France et leurs abords à hauteur de **72 000 tonnes.**

env. **72 000 t**
sur les **ROUTES**



Nationales et autoroutes non concédées : les Directions Interdépartementales des Routes en région (dont la DIR Nord, la DIR Ouest, la DIR IdF) collectent en moyenne **3 000 kg/km** de déchets sauvages sur les nationales et autoroutes non concédées. Par extrapolation, cela représente environ **29 000 tonnes** de déchets sauvages sur les 12 246 kilomètres de routes nationales et autoroutes non concédées que compte l'Hexagone au total.

Autoroutes concédées : selon l'association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA), **9 000 tonnes** de déchets ont été collectées en 2018 sur l'ensemble du réseau autoroutier concédé à des entreprises privées, soit environ **1 000 kg/km.**

Routes départementales : les chiffres publiés par les services d'entretien de plusieurs conseils départementaux (dont le CD de l'Aube, de Moselle et de l'Aveyron) nous permettent d'estimer un poids moyen de **96 kg/km** sur l'ensemble de ces départements. En tenant compte de la densité de population de chaque région dans notre extrapolation, sur les 377 000 km de routes départementales, environ **34 000 tonnes** de déchets sauvages ont été abandonnées en 2018.

Les cours d'eau :

41 000 tonnes de déchets sur les berges et en flottaison

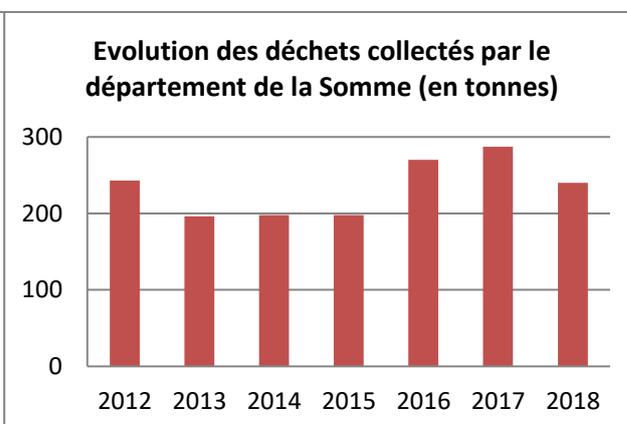
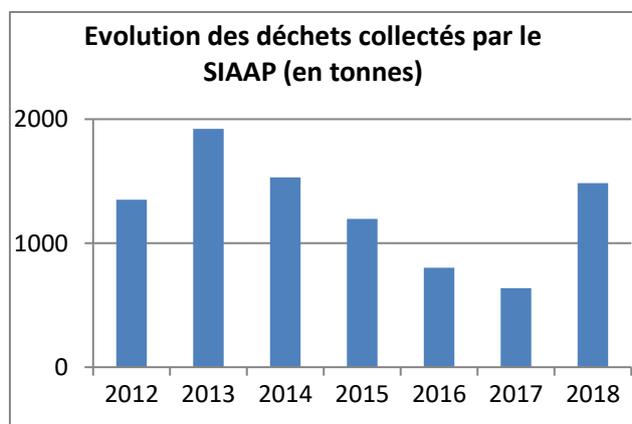
Au total, sur les cours d'eau français - en flottaison et sur les berges - la présence des déchets sauvages est estimée à **41 000 tonnes**.

env. **41 000 t**
flottent ou
bordent nos
COURS D'EAU



Déchets flottants :

- En ce qui concerne les principaux fleuves et rivières (débit > 150 m³/s), le Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement pour l'Agglomération Parisienne (SIAAP) a mis en place un dispositif de 25 barrages flottants sur 95 km le long de la Seine et de la Marne qui a permis de collecter plus de **1484 tonnes** de déchets en 2018. Après soustraction des déchets végétaux, la moyenne des déchets collectés s'élève ainsi à **1 700 kg/km**. Étendue aux 3 260 km de fleuves et rivières, en tenant compte de la densité de population de chaque bassin versant, les cours d'eau transporteraient plus de **5 660 tonnes** de déchets flottants.
- Sur les petites rivières et cours d'eau, selon les données fournies par le Conseil Départemental de la Somme, ont été collectées près de **240 tonnes** de déchets (berges comprises) sur les 120 km de cours d'eau du canal de la Somme en 2018. La part des déchets flottants étant de 43%, nous atteignons une moyenne de **44 kg/km** de déchets sur ces petits cours d'eau. Extrapolée à chaque bassin versant, la quantité de déchets flottants est estimée à plus de **13 660 tonnes**.



Sources : SIAAP et Conseil Départemental de la Somme.

On constate une augmentation entre 2017 et 2018 des déchets flottants collectés par la SIAAP, tandis que sur la Somme on observe globalement une légère baisse sur la même période. Nous n'avons pas d'information qui puisse expliquer cette évolution.

Déchets sur les berges :

- Pour les principaux fleuves et rivières, en 2018, en utilisant les données de la Maison de l'Estuaire de la Seine, on obtient une moyenne de **500kg/km** de déchets sur ces grands cours d'eau. Après extrapolation, on peut estimer la présence de ces déchets sur les bords des fleuves et rivières français à plus de **3 200 tonnes** sur les 3 260 kms.
- Pour les petites rivières et cours d'eau, toujours grâce aux opérations de nettoyage du Conseil Départemental de la Somme, on estime que **60 kg/km** de déchets sauvages sont collectés sur les berges des petites rivières et cours d'eau. Après extrapolation, en tenant compte de la densité de chaque bassin versant, on estime à un total de plus de **18 500 tonnes** la quantité de déchets sur les 313 000 km de berges des petites rivières et cours d'eau.

À noter : Notre volonté de précision nous amène à distinguer les déchets qui flottent sur les cours d'eau et de ceux présents sur leurs berges mais il est très clair qu'ils sont le résultat d'un échange permanent entre berges et cours d'eau.

Le littoral :

2 900 tonnes de déchets sauvages ou marins sur le littoral

Les données sont issues de différentes opérations citoyennes de collecte et de ramassages mécaniques sur les plages de plusieurs côtes menés par le Conseil départemental des Landes, les associations Mer Terre, TEO et Le Grand Bleu. En 2018, on estime à **500 kg/km** en moyenne la quantité de déchets collectés sur les littoraux français. On peut ainsi évaluer que le volume des déchets sauvages représente environ **2 900 tonnes** sur les 5 853 km du littoral que compte l'Hexagone.



À noter : ces déchets sont le fruit d'un échange permanent entre la mer et la terre au gré des marées. Leur quantification n'en est que plus complexe. Malgré l'augmentation des sources, un constat général alarme sur une quantité beaucoup plus élevée des déchets sur les littoraux français, parfois impossible à évaluer car les collectes se font souvent sans prendre en compte les distances et le poids global mais plutôt les volumes.

En montagne :

129 tonnes de déchets abandonnées sur les pistes

En 2018, l'association Mountain Riders rapporte avoir collecté 39 tonnes sur 65 domaines skiables. L'association N'PY a pour sa part ramassé 4 tonnes sur 7 domaines. Soit **597 kg/station** en moyenne. Par extrapolation, on peut estimer que **126 tonnes** de déchets sauvages ont été abandonnées sur les 211 stations françaises.

env. 129 t
en MONTAGNE



ORIGINES DES DÉCHETS MARINS





[BAROMÈTRE CITOYEN DE GESTES PROPRES] :

LES FRANÇAIS ET LES DÉCHETS

SAUVAGES ET MARINS :

TOUS CONCERNÉS !

Enquête menée par Market Invest pour GESTES PROPRES. Collecte des données effectuée du 7 au 11 juin 2019, auprès d'un échantillon représentatif de 1027 personnes (âgées de 15 ans à plus de 75 ans)

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE NÉCESSAIRE POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS SAUVAGES

Les Français estiment que tous les acteurs doivent se mobiliser pour réduire la présence des déchets sauvages : collectivités locales (87 %, soit +3%/2018), associations environnementales/fondations (86 %, soit +1%/2018), citoyens (88 %, soit +5%/2018), pouvoirs publics (87 %, soit +4%/2018) et entreprises industrielles (88 %, soit 5%).

LES CITOYENS : PREMIERS RESPONSABLES DES DÉCHETS SAUVAGES

Les Français sont conscients de leur responsabilité quant à la prolifération des déchets sauvages. Ils sont ainsi 87 % (contre 83% en 2018) à estimer que le comportement des citoyens est responsable de la présence des déchets sauvages.

Les entreprises industrielles arrivent en seconde position, jugées responsables par 82 % (contre 77% en 2018) des Français.

Enfin, avec un taux de 62 %, les collectivités locales arrivent en troisième et dernière position en matière de responsabilité quant à la présence de déchets sauvages sur leur territoire.



LES DÉCHETS SAUVAGES ET MARINS SOUS LES YEUX DE 86 % DES FRANÇAIS

Les déchets sauvages et marins touchent la quasi-totalité des Français. Ils sont en effet près de 9 sur 10 (86%) à déclarer avoir été exposés à ces déchets sauvages ou marins au moins une fois.

Le phénomène touche autant les zones urbaines que rurales. 63 % d'entre eux disent en effet avoir été exposés en ville et 61 % à la campagne (contre 64% en 2018). La plage fait également partie des lieux où les Français disent avoir vu le plus de déchets : 50% (contre 52% en 2018).

La montagne et la mer arrivent en dernière position. 23 % des Français disent avoir été exposés à des déchets en mer (contre 25% en 2018) et 21 % en montagne.

LES DÉCHETS SAUVAGES : INADMISSIBLES POUR LA QUASI-TOTALITÉ DES FRANÇAIS

Les Français sont unanimes sur les aspects négatifs des déchets sauvages. Ils sont ainsi 98 % à les juger inadmissibles (plus 1% / 2018), 96% sales, 95% nuisibles et autant polluants, 94% irrespectueux et destructeurs et 91% dangereux.

Cependant, ils sont encore 17 % à les juger inévitables (contre 19% en 2018), 8 % inoffensifs et 8 % s'accordent à dire qu'ils sont secondaires (contre 9% en 2018).

LES FRANÇAIS S'ESTIMENT CONCERNÉS PAR LES DÉCHETS SAUVAGES

La question des déchets sauvages touche les Français. Ils sont en effet 90 % à se dire concernés (contre 95% en 2018).

45 % de la population confie même se sentir très concernée (contre 65% en 2018).

Une forte visibilité des déchets



86% des Français
déjà exposés aux déchets sauvages

Sources : Etude Gestes Propres / Market Invest - juin 2019 ©Adocom-RP

Les déchets sauvages inadmissibles



98% des Français
jugent les déchets sauvages inadmissibles

Des Français concernés



98% des Français
se sentent concernés par les déchets sauvages

Sources : Etude Gestes Propres / Market Invest - juin 2019 ©Adocom-RP

LES DÉCHETS SAUVAGES IMPACTANTS A PLUSIEURS TITRES

Les Français sont plus de 9 sur 10 (92 %) à s'accorder à dire que les déchets sauvages ont des conséquences sur la pollution et 87 % sur la biodiversité. Ils sont également 62 % (50% en 2018) à les juger responsables de conséquences sur la santé, 51 % à avoir un rôle sur le climat social (40% en 2018) et 58 % sur le bien-être (38% en 2018). Seulement 1 % (sur ?) des Français estiment que les déchets sauvages n'ont aucun impact sur leur qualité de vie.

Un impact sur de nombreux domaines



92% des Français
estiment que les déchets sauvages
ont un impact sur la **pollution**



87% des Français
sur la **biodiversité**



62% des Français
sur la **santé**



51% des Français
sur le **climat social**



58% des Français
sur le **bien-être**

PLUS DE 9 FRANÇAIS SUR 10 PRÊTS À ATTENDRE DE TROUVER UNE POUBELLE POUR JETER LEUR DÉCHET

En l'absence de poubelle à proximité, les Français sont majoritairement prêts, à 96 %, à conserver leur déchet pour le jeter dans la prochaine poubelle croisée, voire à leur domicile s'il le faut. Mais ce taux tombe à 84 %, si le délai d'attente est trop long, supérieur à 1 heure.

Cependant, si la majorité des Français dit attendre de trouver une poubelle, **4 % d'entre eux confient ne pas garder leurs déchets et s'en débarrasser immédiatement** : 2 % en le jetant discrètement par terre, 1,5 % en le jetant à proximité d'autres déchets et 0,5 % en s'en débarrassant ouvertement sans se soucier du regard des autres.



UNE PÉDAGOGIE À RENFORCER

Le niveau d'information des Français reste stationnaire quant à la source des déchets marins, seuls 38% d'entre eux savent qu'ils proviennent majoritairement de terre, transportés par les cours d'eau, contre 34% estiment qu'ils ont été abandonnés en mer et 27% originaires du littoral.

Une donnée qui témoigne de la nécessité de faire de la pédagogie sur ce sujet et de sensibiliser les Français sur le dangereux parcours des déchets jetés à terre.



**MONTÉE EN PUISSANCE
DE LA CAMPAGNE GESTES PROPRES
AVEC LES DÉCHETS MARINS EN LIGNE
DE MIRE**

UNE NOUVELLE CAMPAGNE D’AFFICHAGE AXÉE SUR LES DÉCHETS MARINS

La nouvelle campagne d’affichage de GESTES PROPRES souligne l’impact en mer des déchets jetés à terre afin de faire prendre conscience aux citoyens des lourdes conséquences de leurs gestes inciviques.

L’affiche montre une sirène assise sur un rocher au fond de l’océan et entourée de déchets. Le slogan souligne : « Les sirènes n’existent pas. Les poubelles si. » et la signature rappelle « Les déchets marins ont le plus souvent été jetés sur terre ».

Cette affiche confronte un imaginaire idyllique représenté par la sirène à la réalité des comportements inciviques du quotidien. Un concept qui est jugé efficace par les Français : 79 % d’entre eux s’accordent à dire qu’elle sensibilise les citoyens aux déchets sauvages, 66 % qu’elle est percutante et 60% qu’elle incite efficacement à ne pas jeter ses déchets dans la nature. (source : Baromètre citoyen Gestes Propres / enquête juin 2019)

Cette nouvelle campagne est co-signée par l’Association des maires de France et des présidents d’intercommunalité, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et CITEO.



Un drame marin dont l'origine est terrestre

Un fond marin tapissé de débris en tout genre, telle est la réalité qui se cache sous la surface des océans. Du microplastique aux déchets métalliques, en passant par les mégots, les déchets du bâtiment, etc. la faune et la flore marine n'en peuvent plus. Ces apports en déchets marins, proviennent dans une large majorité de la terre ferme, de déchets jetés en dehors d'une poubelle à parfois plusieurs centaines de kilomètres de la mer. C'est en grande partie ces comportements négligents qui sont à l'origine du 7^e continent et notamment de la pollution plastique. Cette pollution marine persistera tant que nous n'adopterons pas partout les bons gestes. En d'autres termes : on ne peut endiguer le problème des déchets en mer qu'en endiguant aussi le problème sur terre et ce à chaque niveau de la chaîne de responsabilité : industriels, citoyens, collectivités locales et gouvernement. C'est une mobilisation générale des parties prenantes qui apportera la solution.

Une prise de conscience du parcours des déchets

La campagne, réalisée par l'agence Les Présidents, prend le parti d'élever le niveau de conscience des Français sur les effets dramatiques méconnus des déchets sauvages. Elle révèle les répercussions de cet incivisme sur les océans et fait prendre conscience à chacun que le sort des océans, aussi éloignés soient-ils, dépend de son comportement. Elle rappelle à tous avec force qu'une solution aussi simple qu'efficace existe : utiliser les poubelles.

Une image choc : le mythe de la sirène face à la réalité des déchets marins

Le choix de cette créature mythique, symbole du monde sous-marin, apporte une lecture en deux temps de cette affiche. Elle part d'un idéal, la belle sirène, chère à notre imaginaire, plongée dans un état mélancolique, contrastant avec le réel : ce tapis de déchets issu de l'incivilité à l'origine de leur prolifération.

2018 : 1,4 milliard de vues en deux mois

En 2018, les affiches de GESTES PROPRES ont été vues environ 1,4 milliard de fois. La campagne d'affichage a compté en tout 24 400 faces réparties sur juillet et août dans toute la France, y compris dans les stations du métro parisien, une bonne opportunité pour sensibiliser aussi les visiteurs de la capitale. Un déploiement possible grâce au partenariat de l'UPE (Union de la Publicité Extérieure) et de ses entreprises membres volontaires pour soutenir la campagne.

Sur les réseaux sociaux, GESTES PROPRES compte 13 700 fans sur Facebook.



Une campagne spécifique pour les 15-25 ans

Au cœur des vacances d'été, GESTES PROPRES a renforcé sa lutte contre la prolifération des déchets sauvages et marins en s'adressant aux jeunes générations en lançant une campagne digitale composée de 2 vidéos ciblées, diffusées sur YouTube et Facebook. Ce nouveau volet complète efficacement sa campagne nationale de sensibilisation, tant digitale qu'en affichage, ainsi que ses actions de prévention traditionnelles.

L'ÉDITION 2019-2020 DE LA CAMPAGNE GESTES PROPRES PARRAINÉE PAR L'OCÉANOGRAPHE FRANÇOIS GALGANI

Les déchets marins ont le plus souvent été jetés sur terre. Pour la nouvelle édition de sa campagne 2019-2020, GESTES PROPRES a décidé de mettre l'accent sur ce fléau avec le soutien de son nouveau parrain François Galgani, docteur en océanologie et spécialisé dans l'évaluation des effets des pollutions sur les organismes marins. Il a participé aux travaux du ministère sur les déchets marins dans le cadre de l'assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement, du G7 et du G20.



François Galgani a travaillé dans différents laboratoires français (CNRS, Ifremer) et internationaux (Japon, USA). Avec plus de 30 ans de recherche en océanographie et sciences de l'environnement, il est actuellement responsable du site de l'IFREMER en Corse, expert pour les déchets marins auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, responsable d'un groupe européen en support à la directive-cadre stratégie pour le milieu marin, et coordonne les groupes scientifiques internationaux spécialisés de la Commission Océanographique internationale (Nations Unies / Gesamp / plastique dans l'environnement), du plan d'action des Nations Unies pour la Méditerranée (UNEP MAP/ Cormon ML) et des groupes scientifiques des commissions scientifiques pour l'Atlantique Nord (CIEM) et pour la méditerranée (CIESM).

Chaque année, 15 à 20 millions de tonnes de déchets de tous types sont déversées dans les mers et les océans, dont 4 à 12 millions de tonnes de plastiques, couramment rapportés à une moyenne de 8 millions.

ÉLABORATION D'UN PLAN GLOBAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS SAUVAGES

Pour l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et GESTES PROPRES, une politique efficace de lutte contre les déchets sauvages doit reposer sur un plan global et cohérent impliquant tous les acteurs du territoire concerné. C'est pourquoi les deux partenaires ont élaboré un projet de plan global, qui sera testé au départ dans une vingtaine de villes pilotes.

Le plan comprend **4 piliers indispensables** et complémentaires :

- la **communication-sensibilisation** en direction du grand public, accompagnée **d'opérations de nettoyages citoyennes** avec les acteurs locaux (collectivités et associations), composées d'un important volet pédagogique axé sur la prévention, mis à disposition par GESTES PROPRES, et dont l'ambition serait de faire de chaque « nettoyeur » un futur Ambassadeur des gestes propres.
- la mise en place et donc la mise à disposition de **moyens de collecte** qui facilitent les bons gestes et relèvent des collectivités locales

- 
- la **répression**, notamment sous forme d'amendes, qui relèvent également des collectivités locales
 - le **partage d'informations sur l'éco-conception des produits**

En effet, la mise en œuvre du plan sera accompagnée d'un volet lié à la prévention des déchets via l'éco-conception des produits, car même si ces aspects ne dépendent pas de l'action de GESTES PROPRES ou de l'AMF, il importe de montrer aux personnes qui s'y engageront quelles actions sont mises en œuvre à cet égard par les industriels qui ont la responsabilité de la conception de leurs produits. Concrètement, seront prodiguées des possibilités d'accès aux informations pertinentes sur le sujet : documentations sur demande, liens internet renvoyant sur les sites des industriels concernés et/ou des éco-organismes.

Tous les acteurs du territoire concerné mobilisés pour ce plan

Pour créer une vraie dynamique locale, tous les acteurs du territoire concerné seront mobilisés. Il s'agira des élus et des services de la ville, bien sûr, des habitants, des artisans, des entreprises (GMS et RHF compris) dont les produits peuvent être concernés mais également des entreprises en général, car elles ont un pouvoir d'information et de mobilisation de leurs propres employés et de leurs consommateurs. On peut également penser aux écoles, aux bailleurs sociaux, sociétés de transport, etc.

Le savoir-faire et les outils de GESTES PROPRES en matière de communication-sensibilisation seront évidemment adaptés, déclinés et mis à disposition des élus engagés dans ce plan.

le tour de table est en cours. Le projet a pris forme et chacune des entités concernées (AMF, MTEs et Gestes propres) va définir les modalités de sa participation.

La coordination du plan sera assurée par l'association RUDOLOGIA. Créée en 2002 sous l'impulsion de Jacques Pélissard, alors député-maire de Lons-le-Saunier et Dominique Voynet, alors Ministre en charge de l'environnement, et avec l'appui de l'ADEME, du SYDOM du Jura et de la Région Franche-Comté, Rudologia est une association qui réunit aujourd'hui toute la diversité des acteurs de la prévention et gestion des déchets (ménagers comme industriels) : collectivités, opérateurs privés de collecte et de traitement, éco-organismes et plus récemment Conseils Régionaux.

Ses principales missions statutaires sont d'une part de fédérer tous ces acteurs autour de projets communs et d'autre part de capitaliser/diffuser les connaissances techniques, réglementaires et sociologiques.

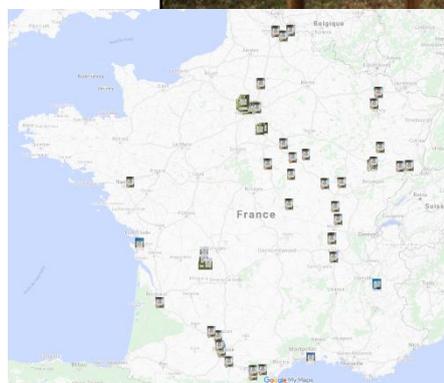
Le nom Rudologia vient de « rudologie », la science des déchets.

« GARDEZ ET TRIEZ » : LANCEMENT À L'ÉCHELLE NATIONALE DE LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Après deux années d'expérience pilote, le nouveau dispositif de sensibilisation dédié à la prévention des déchets sauvages dans les espaces naturels est lancé aujourd'hui à l'échelle nationale. Depuis le début de l'expérience pilote en 2017, plus de 500 panneaux ont été installés.

L'ensemble des espaces participants à l'opération est répertorié sur une carte interactive permettant une géolocalisation des panneaux : carte [GARDEZ ET TRIEZ](#)

Ce dispositif initié par GESTES PROPRES a été co-construit avec CITEO et les acteurs majeurs des espaces naturels : Office National des Forêts, Voies Navigables de France, Rivages de France, Parcs Naturels Régionaux et France Nature Environnement (FNE).

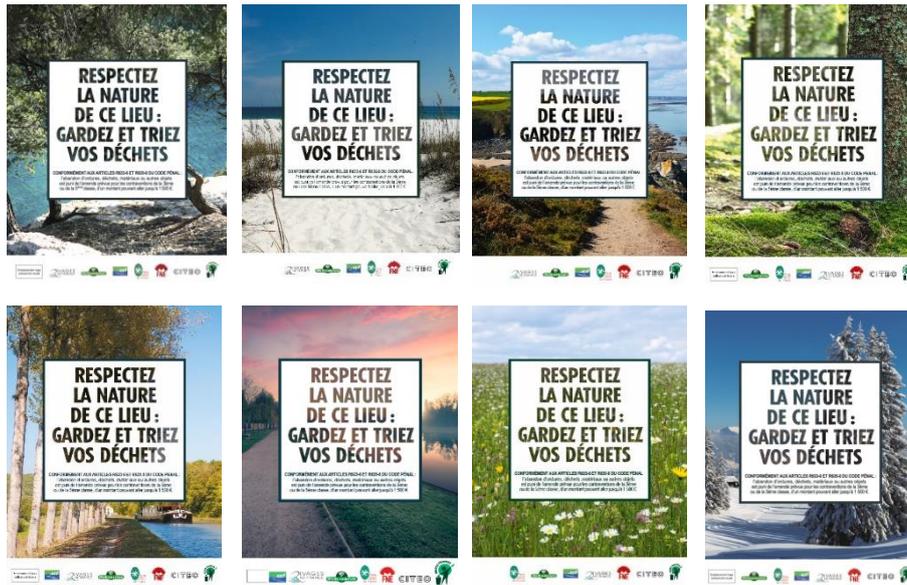


Parfaitement intégrés dans leur environnement, ils ont reçu un très bon accueil des promeneurs comme des agents gestionnaires, convaincus de la nécessité de sensibiliser davantage sur la prévention des déchets sauvages.

Le dispositif est décliné en 8 visuels adaptés aux différents espaces naturels : forêt, plage, berges, chemins côtiers, parcs, montagne.

Ces panneaux sont personnalisables avec le logo de la collectivité locale ou du gestionnaire de l'espace naturel.

L'objectif est de rendre le geste de jeter au sol inconcevable au regard de la nature en présence et d'inciter à remporter ses déchets et à les trier. Porteurs d'un message harmonisé au plan national et déclinés sur tous types d'espaces, pour marteler avec plus d'efficacité, les panneaux incitent les usagers à adopter le meilleur comportement avec leurs déchets : **« Respectez la nature de ce lieu : gardez et triezy vos déchets ».**



Pour accéder et mettre en place ce dispositif, une plateforme sera mise en ligne au 2nd semestre 2019 par Citeo. Elle permettra aux collectivités locales et gestionnaires de ces espaces de commander ces panneaux en ligne. Des outils et guides d'utilisation pour comprendre le dispositif et son installation permettront un développement cohérent de cette campagne de sensibilisation. Une cartographie de l'ensemble des sites d'ores et déjà engagés sera également en ligne et enrichie au fur et à mesure des implantations sur l'ensemble du territoire. D'ici l'ouverture de cette plateforme, les panneaux pourront être commandés chez Gestes Propres (infos@gestespropres.com).

Une initiative plébiscitée dès sa conception

Une étude réalisée par Market Invest en 2016 sur le terrain montre que ce dispositif de sensibilisation suscite l'adhésion des usagers, du fait de son message, mais aussi de la mobilisation de tous les acteurs sur un mouvement national de prévention des déchets sauvages. Il est jugé utile par 97% des usagers de ces espaces, 99% estiment que le message diffusé est clair et 84% qu'il est capable d'inciter à ne pas jeter les déchets au sol.

Ils sont également 88% à estimer que ce type d'affichage devrait être systématiquement installé aux entrées des espaces naturels.



Les partenaires de « Gardez et Triez » témoignent :

Office National des Forêts : « Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF est présent en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises. »

Voies Navigables de France : « Gestionnaire de 6.700 km de canaux, fleuves et rivières canalisées et 40 000 ha de domaine public fluvial, VNF agit au quotidien pour préserver la richesse et le patrimoine écologiques du réseau fluvial. Cela passe par une mobilisation citoyenne et par le développement de partenariats avec les collectivités et les acteurs de l'environnement. C'est donc naturellement que VNF s'est associé à l'opération « Gardez et trie vos déchets » mobilisant ainsi les usagers des voies d'eau pour la préservation du cadre naturel et de la qualité de vie le long de nos cours d'eau et canaux. »

Rivages de France : « Rivages de France propose aux collectivités littorales un outil « clé en main » pour sensibiliser le public à n'abandonner aucun déchet dans les espaces naturels, tout particulièrement sur le littoral. »

Parc Naturel Régional : « L'opération « Gardez et trie » a permis au Parc de sensibiliser la population locale comme touristique à la gestion des déchets sur des sites naturels volontairement non aménagés. Les sites ont été choisis en accord avec les gestionnaires soucieux de préserver l'environnement de ces sites qui connaissent de plus en plus de fréquentation : sentiers de randonnées, forêts, étangs... plusieurs types de milieux sont concernés. Les visuels des panneaux s'intègrent très bien dans le paysage : en Périgord-Limousin on retrouve le visuel Prairie fleurie des PNR et le visuel Forêt. Les collectivités gestionnaires ont elles-mêmes installé les panneaux en majorité sur des supports en bois de châtaignier local. Une communication sur le dispositif a été faite sur le Site internet du Parc, la Page Facebook et intégrée sur la nouvelle carte touristique du PNR. »



GESTES PROPRES FAIT SA PREMIÈRE RENTRÉE AUPRÈS DES ÉLÈVES AVEC UN ATELIER PÉDAGOGIQUE

Dès la rentrée 2019, GESTES PROPRES fait sa rentrée auprès des élèves en mettant à la disposition des enseignants de primaire et des centres périscolaires un atelier pédagogique clé en main. Il s'agit de sensibiliser les enfants aux conséquences des gestes incivils et à la nécessité d'adopter les gestes propres, dont le geste de tri pour éviter la présence de déchets sauvages dans l'environnement. Cet atelier, dont l'AMF est partenaire, sera communiqué aux élus.

L'atelier a pour but de faciliter la sensibilisation des enfants sur ces sujets et notamment pour mieux comprendre les consignes de tri et leur finalité : débouchés du recyclage, économies, préservation des ressources naturelles, ...

D'une durée de 30 min à 1 heure, il a été élaboré pour être animé avec grande facilité et sans connaissance particulière grâce à un guide de l'animateur étape par étape. Il s'organise avec un maximum de 20 enfants à séparer en deux équipes pour la course de relais. L'atelier contient 2 courts films relatifs aux déchets sauvages et 7 fiches-supports pédagogiques. Il impose une coordination avec le service de gestion des déchets de la collectivité afin de prendre en compte les consignes de tri locales.

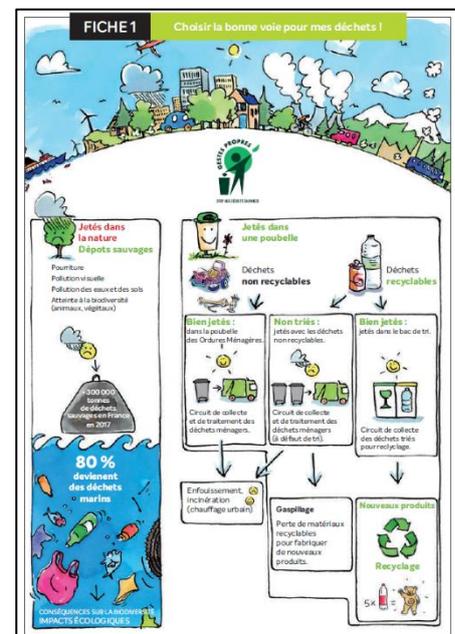
L'atelier se déroule en 5 étapes pour apprendre à bien jeter ses déchets :

1. Pourquoi bien jeter ses déchets ?
2. Trier ses déchets pour les recycler
3. La course de relais : mise en pratique du tri des déchets
4. La magie du recyclage : la 2^e vie des déchets triés
5. Remise du diplôme.



FICHE 4 M. et M^{me} Mauvaises excuses

<p>M. Chutchute profite que personne ne le voit pour se débarrasser de ses déchets dans la nature !</p> <p>Qu'en pensez-vous ?</p>	<p>M. CHUTCHUTE</p> <p>« SI PERSONNE NE ME VOIT, PERSONNE NE LE SAURA ! »</p>	<p>M^{me} Tanpis pense que c'est fichu et qu'on ne peut plus rien faire pour la planète... Mais c'est faux, qu'est-ce que vous pouvez faire ?</p>	<p>MME TANPIS</p> <p>« DE TOUTE FAÇON, C'EST POUSSÉ ! »</p>
<p>M. Loupé peut se tromper de poubelle ou carrément la louper...</p> <p>Et vous, que faites-vous lorsque vous avez mal visé ?</p>	<p>M. LOUPÉ</p> <p>« ALORS, C'EST QUELLE CHAMPFOT ? »</p>	<p>On connaît tous un M/M^{me} Parmi qui pense ne pas être concerné/e par les problèmes écologiques...</p> <p>Et pourtant nous devons tous agir et ramasser les déchets à terre quand on les voit !</p>	<p>MME PAMPI</p> <p>« LE PROBLÈME, C'EST LES AUTRES ! »</p>
<p>M. Crasseux trouve toujours</p>	<p>M. CRASSEUX</p>	<p>M. Paltan pense être trop</p>	<p>M. PALTAN</p>



Un pilote « Campus propre » avec l'université de Perpignan

GESTES PROPRES a signé une convention avec l'Université de Perpignan Via Domitia pour la mise en place d'un projet pilote "Campus Propre". Innovant, il va proposer 10 défis aux étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques : sensibilisation et pédagogie sur la lutte contre les déchets sauvages et marins, promotion des éco-gestes, développement du tri sélectif, avec dispositifs incitatifs, réduction du gaspillage alimentaire... À terme, et après bilan du pilote et ajustement du dispositif, l'ambition est de le proposer aux autres universités françaises.



Un challenge lancé aux étudiants de l'ESEPAC (École supérieure européenne de packaging)

GESTES PROPRES a proposé aux étudiants de master 2 en « Ingénierie Packaging » de travailler sur un projet inédit :

- Intégrer dans le process d'éco-conception le risque de fin de vie de l'emballage en déchet sauvage.
- Concevoir des emballages dont l'impact écologique serait minime en cas d'abandon, en misant sur l'économie ou la recyclabilité des ressources utilisées.



CITEO a apporté son expertise dans ces travaux sur l'éco-conception, le recyclage et la fin de vie des matériaux.

Défi relevé par les étudiants du Master 2 qui ont proposé pas moins de 7 concepts novateurs lors de la présentation finale dans les locaux de Citeo le 26 avril dernier : un paquet de cigarette 100% carton avec cendrier intégré, une canette en aluminium avec languette solidaire et encre thermo-réactive qui livre une pédagogie du tri, une boîte à menu 100% PET à destination des fastfoods pour faciliter le tri et le recyclage des déchets de ces restaurants, etc.



GESTES PROPRES :
100% PRÉVENTION
SUR LE TERRAIN TOUTE L'ANNÉE

UN DISPOSITIF DE COLLECTE ET DE TRI CONCRET ET EFFICACE DANS PLUS D'1 MILLIER DE COLLECTIVITÉS LOCALES

Au-delà de sa campagne de sensibilisation, l'action de GESTES PROPRES consiste à faciliter les gestes propres et de tri en déployant son dispositif de collecte sur le terrain, en partenariat avec plus de **1 100 collectivités locales** et de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité ainsi que de l'Association des Petites Villes de France. **Depuis le début de l'année 2019, 1 322 000 sacs** ont d'ores et déjà été commandés par les collectivités et les opérations partenaires.



Les sacs « **GESTES PROPRES** » et « **GESTE DE TRI** », proposés par l'association sont **écoconçus**, imprimés à l'encre à l'eau, composés désormais à **70 % de matière recyclée (50% en 2018)** et 100 % recyclables. GESTES PROPRES s'est fixé pour objectif de proposer des sacs 100 % issus de matières recyclées d'ici 2022.

GESTES PROPRES met également à leur disposition des collecteurs spécifiques, mentionnant clairement les consignes de tri pour accompagner les citoyens dans le choix de la bonne poubelle. Sur les 10 dernières années, plus de 30 000 collecteurs GESTES PROPRES ont été mis en place.



Pour les collectivités locales en extension des consignes de tri

2018 : plus de 2,3 millions de sacs utilisés, soit 23 000 tonnes de déchets collectés

En 2018, plus de 2,3 millions de sacs ont été utilisés en France pour lutter contre les déchets sauvages. Plus de 2 millions ont été utilisés par les collectivités locales sur leurs espaces publics et près de 232 000 spécifiquement déployés lors d'événements partenaires : Tours de France (Cyclisme et voile), festivals, etc. De plus, 612 nouveaux collecteurs ont été installés par les collectivités locales en 2018, dont 253 dédiés au tri.

DES KITS DE SENSIBILISATION PERSONNALISABLES

En complément de ce dispositif opérationnel, un **kit de sensibilisation personnalisable** est mis à la disposition des collectivités partenaires pour sensibiliser leurs administrés et faire écho localement à la campagne nationale tout en la personnalisant au nom de la commune ou de l'agglomération. Ces partenaires disposent ainsi d'affiches personnalisables de la campagne, de fiches pédagogiques, de bannières web, d'une annonce presse pour leur journal municipal, de cartes postales de la campagne à distribuer, etc.

Choisir la bonne voie pour nos déchets !

Jetés dans la nature

DEPÔTS SAUVAGES

Mégots, chewing-gum, mouchoirs jetables, emballages, déchets fermes/recyclables, déchets ultimes...

- ↳ Pollution visuelle
- ↳ Dégradation de l'environnement
- ↳ Début d'un processus destructeur...

310 000 TONNES DE DÉCHETS SAUVAGES EN FRANCE EN 2017

ALIMENTENT 80% DES DÉCHETS MARINS

Conséquences sur la biodiversité
Impacts économiques

Jetés dans une poubelle

DÉCHETS NON RECYCLABLES

Bien jetés : dans le bac jaune des Déchets Ménagers

Mal jetés : jetés avec les déchets non recyclables

Bien jetés : jetés dans le bac de tri

DÉCHETS RECYCLABLES

Bien jetés : jetés dans le bac de tri

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Energie et résidus exploités

- ↳ Chauffage urbain
- ↳ Fourniture d'électricité
- ↳ Réduction de volume des déchets de 90%
- ↳ Résidus utilisés comme remplissage dans la construction de routes.

STOCKAGE

Stockage des déchets ultimes dans des centres d'enfouissement

- ↳ Avantage : Solution peu coûteuse
- ↳ Inconvénients :
 - ↳ Risque de fuite dans le sol et les eaux souterraines
 - ↳ Développement de grands espaces

RECYCLAGE

Économie et Création de valeur

- ↳ Économie de ressources naturelles
- ↳ Économie d'énergie
- ↳ Création de valeur : Fabrication de matériaux primaires secondaires, fabrication de produits à base de matériaux recyclés.
- ↳ Développement de l'industrie de recyclage
- ↳ Création d'emplois

GASPILLAGE

Perle de matière grise et de matériaux recyclables

- ↳ Eco-conception
- ↳ Recyclabilité
- ↳ Allègement
- ↳ Perte de ressources pour le recyclage
- ↳ Restriction de ressources naturelles nécessaires

GESTES PROPRES

STOP AUX DÉCHETS SAUVAGES

« JE NAVIGUE, JE TRIE » : DE NOUVEAUX PARTENAIRES À BORD !

L'opération « Je navigue, je trie », 100% dédiée à la prévention des déchets marins et au développement du recyclage, accueille de nouveaux partenaires : le Syndicat français des conserveries de poissons et le Groupe Barbier, leader dans la fabrication de films polyéthylène destinés à l'agriculture, l'industrie et le commerce et fabricant des sacs poubelle de GESTES PROPRES. Ils rejoignent CITEO, Ministère de la transition écologique et solidaire et le label Pavillon Bleu.



Au total, le dispositif sera **déployé cet été dans 52 ports**, dont 5 italiens et 2 monégasques pour inciter les plaisanciers à adopter le bon comportement avec leurs déchets à bord.

Un cabas, dédié au tri des emballages, sera remis aux plaisanciers qui auront également accès, pour leurs déchets non recyclables, à un distributeur de sacs-poubelle (30L) installé sur les ports. Des pavillons (drapeaux), ainsi que des affiches, signaleront l'opération et préciseront le dispositif complet dans tous les ports participants.

Cette opération sera officiellement lancée début juillet lors d'une conférence de presse qui se tiendra sur le port des Minimes de La Rochelle.



2018 : 226 000 plaisanciers sensibilisés

Durant l'été 2018, l'opération, parrainée par François Galgani de l'IFREMER, a permis de sensibiliser 226 000 plaisanciers au tri des déchets à bord, mais surtout à ne rien jeter en mer !

Rapporter les déchets au port et les trier est le double objectif de l'opération qui offre aux plaisanciers un véritable dispositif incitatif et facilitateur. En 2018, 28 000 cabas réutilisables, dédiés au tri des emballages ont été distribués et 58 000 sacs poubelle pour les autres déchets ont été distribués aux navigateurs de l'été.

L'opération a reçu un écho très positif auprès des plaisanciers.

TOUR DE FRANCE :

GESTES PROPRES DANS LA BOUCLE DU TRI !

En 2019, GESTES PROPRES sera à nouveau sur l'événement sportif et populaire majeur : le Tour de France. Du 6 au 28 juillet, le dispositif entrera dans le cadre du « programme déchets » de la course. Près de **65 000**

sacs, composés à 100% de plastique recyclé, créés spécialement, sur le modèle des sacs GESTES PROPRES, seront mis à la disposition des spectateurs et des suiveurs du Tour. Déclinés en 3 couleurs : gris (déchets non recyclables), jaunes (déchets recyclables) et verts (verre pour recyclage), les consignes de tri illustrées de façon très explicite sont bilingues (français et anglais) pour s'adresser au public international du Tour.



2018 : Les opérations de GESTES PROPRES avec ses membres

- Procter & Gamble : l'équipe Gestes Propres a participé à la journée solidaire du groupe organisée pour les salariés et les associations partenaires. L'opération de nettoyage et de tri en Baie de Somme, sur l'un des nouveaux sites du Conservatoire du Littoral, a permis de collecter 1 380 L de déchets, dont 480 ont pu être recyclés.
- Cristaline : partenaire du Grand Prix de l'Ecole Navale (GPEN), les skippers se sont vus remettre des petits sacs zippés déclinés de l'opération « Je navigue, je trie » qui contenaient leurs repas de la journée et servaient par la suite de sacs poubelle dont le contenu était trié par les skippers à chaque étape. Des messages de sensibilisation leurs étaient également adressés.
- Danone Eaux : une opération promotionnelle, en collaboration avec un distributeur, a permis d'apporter un soutien supplémentaire à l'action de l'association.
- Coca-Cola : mise en place en fin d'année du don sur salaire. Les salariés, sur la base du volontariat, peuvent faire un don directement prélevé sur leur salaire en choisissant parmi 4 associations, dont Gestes Propres.



GESTES PROPRES PARTENAIRE DE NETTOYAGES DE NATURE

Si l'action de l'association est prioritairement axée sur la prévention, les nettoyages restent une opportunité de sensibilisation que GESTES PROPRES soutient lorsqu'elles sont organisées par des municipalités et des associations partenaires soucieuses d'en faire une opération de sensibilisation et de prévention. Ce soutien se concrétise par le don de sacs pour collecter les déchets abandonnés. Des sacs jaunes sont parfois donnés lorsque les organisateurs peuvent trier les déchets, une démarche essentiellement pédagogique.

De nombreux enfants participent à ces nettoyages de nature, une opportunité pour les sensibiliser au bon comportement, au tri des déchets et plus largement à la protection de notre environnement, un moment de pédagogie participative que l'association soutient avec conviction.

Une opportunité pour l'association de recueillir des données de collecte qui alimentent son évaluation annuelle des déchets sauvages.

2018 : bilan de quelques opérations de nettoyage

De nombreux nettoyages de nature (plages, rivières, forêts, lacs, calanques, montagnes, pistes de ski, etc.) ont été parrainés en 2018 par GESTES PROPRES, comme :

- « **Fais ta trace, mais ne laisse pas de trace** » avec l'École du Ski Français : 5 000 sacs GESTES PROPRES utilisés pour collecter les déchets abandonnés sur les pistes. L'association est très présente en montagne et affiche 149 stations de montagne partenaires et impliquées dans sa démarche de prévention.
- L'opération « **Montagne Propre** », centrée sur le nettoyage de 6 stations des Pyrénées, a mobilisé plus de 1 200 bénévoles et collecté 4 tonnes de déchets (organisée par N'PY et Mountain Riders).
- « **Calanques propres** » : GESTES PROPRES a contribué au succès de l'opération « Calanques propres », organisée par l'association Mer Terre, qui a réuni 83 structures et 1 700 personnes pour ramasser les déchets sauvages : 106 m³ de déchets ont été collectés de la côte Bleue à La Ciotat et vers l'intérieur des terres.
- L'association le **Grand Bleu** (Marseille) : pour la 14^e année consécutive, elle a réuni 600 enfants et 100 adultes pour un nettoyage du site de Corbières à l'Estaque le 19 avril. 900 sacs GESTES PROPRES ont été distribués et 7 tonnes de déchets ont été ramassés sur les plages, en flottage et sous l'eau.
- Le **World CleanUp Day** 2018, Gestes Propres partenaire et acteur de cet événement mondial a fourni 9 000 sacs aux organisateurs et s'est impliqué avec son équipe dans 2 des ramassages organisés. Au total, 200 000 participants se sont mobilisés pour collecter 660 T sur tout le territoire.



DES ÉVÉNEMENTS TOUTE L'ANNÉE DANS TOUTE LA FRANCE

Tout au long de l'année, GESTES PROPRES accompagne de nombreux événements dans toute la France, qu'ils soient de grande envergure, comme le Tour de France, ou de plus petite taille. Depuis le début de l'année 2019, GESTES PROPRES a ainsi organisé ou participé à des opérations de sensibilisation, notamment à l'occasion de l'**Eco Rando Quechua** (25 mai - journée sportive dédiée au nettoyage des sentiers) ... Elle s'associe également aux opérations de nettoyage telles **Calanques Propres, Berges Saines, etc.**

Du 22 au 26 juillet, GESTES PROPRES sera présent auprès des Scouts Guide de France à l'occasion du grand rassemblement des « Scouts-guides » de 11 à 14 ans à Jambville (78). Intitulé « **Connecte !** », cet événement réunira 22 000 jeunes de toute la France. Les participants pourront trier et collecter les déchets dans des sacs GESTES PROPRES et seront informés des missions de l'association dans le dépliant qui leur sera remis.

Les prochains grands rendez-vous de GESTES PROPRES sont le **Festival d'Avignon**, du 4 au 23 juillet, et **Jazz in Marciac**, du 26 juillet au 15 août.

2018 : des milliers de Français sensibilisés

50 000 sacs utilisés au Festival d'Avignon

Du 6 au 24 juillet, ce sont environ 50 000 visiteurs par jour, sur 19 jours, qui ont été incités aux GESTES PROPRES et de tri par les 50 000 sacs et les 160 doubles-collecteurs mobiles GESTES PROPRES.



250 000 festivaliers sensibilisés à Jazz in Marciac

600 sacs GESTES PROPRES ont été utilisés lors de ce festival fréquenté par 250 000 spectateurs du 27 juillet au 15 août 2018.



50 000 spectateurs aux Estivales de Volley des Côtes-d'Armor

Du 20 au 29 juillet 2018, environ 50 000 spectateurs ont été sensibilisés et incités à bien jeter dans les 600 sacs GESTES PROPRES fixés aux poteaux de chaque filet et installés dans les villages et sur les plages.

DES ACTEURS ET PARTENAIRES ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE GESTES PROPRES POUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS SAUVAGES ET MARINS



GESTES PROPRES inaugure un nouveau partenariat avec FNE

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Depuis 50 ans, elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, présentes dans toute la France, en métropole comme en outre-mer. Agissant à tous les niveaux de territoire, du local à l'europpéen, France Nature Environnement investit l'ensemble des sujets environnementaux, grâce au travail de ses 13 réseaux thématiques et 880 000 bénévoles et salarié.es impliqués.

Militant de longue date pour la préservation de nos espaces naturels, France Nature Environnement poursuit son engagement en s'impliquant aux côtés de GP dans le dispositif « Gardez et triez vos déchets ». Les 2 associations ont concrétisé leur **partenariat en signant une convention le 24 avril dernier qui les engage notamment sur plusieurs points** : GESTES PROPRES mentionnera FNE sur les supports du dispositif « Gardez et triez vos déchets » tandis que FNE soutiendra et relayera son mouvement. Elles partageront également mutuellement leurs actualités sur les réseaux sociaux.



1er partenariat de GP avec une Fédération sportive : la Fédération Française de cyclotourisme

La Fédération française de cyclotourisme - FFVélo, est une association à but non lucratif (loi 1901), créée en 1923, reconnue d'utilité publique, et agréée par le Ministère des Sports, délégataire du Ministère des Sports pour l'activité cyclotourisme, titulaire de l'habilitation tourisme par l'Etat et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Elle agit avec 3 000 clubs en France répartis dans 13 comités régionaux et 95 comités départementaux avec 400 écoles de vélo et points d'accueil Jeunes animés par 3 000 éducateurs fédéraux. Au total, la FFVélo réunit 120 000 licenciés et 10 000 dirigeants bénévoles.

La Fédération a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 4 800 randonnées en France et à l'étranger, qui attirent chaque année plus de 2 millions de participants.

Elle s'inscrit totalement dans une démarche de développement durable, le vélo en tant que transport alternatif permet de transmettre une certaine sensibilité environnementale. De plus, la Fédération veille à ce que tous ses événements labellisés respectent de nombreux critères liés au Développement Durable. Elle a ainsi instauré, depuis le 1er Janvier 2019, la possibilité pour des organisateurs de manifestations d'adopter une démarche écoresponsable qui permet aux plus engagés de bénéficier de « l'agrément écoresponsable ».

Le partenariat avec GESTES PROPRES s'inscrit dans cette démarche globale et vise la prévention des déchets sauvages, à la fois sur le comportement des cyclistes et lors d'évènements de la Fédération. Concrètement, GP partagera ses outils de sensibilisation, kit de communication, dispositif « Gardez et triez vos déchets » dédié aux espaces naturels et moyens de collecte, notamment les sacs poubelle de l'association.



Famille Plus, partenaire pour sensibiliser les familles aux gestes propres

Lancé en novembre 2018 pour sensibiliser les familles à la lutte contre les déchets sauvages et marins, ce partenariat se concrétise par un programme associé au « Label Famille Plus » pour promouvoir les bons gestes sur les lieux de vacances. Ce Label regroupe 118 destinations particulièrement orientées vers l'accueil des familles, réparties entre mer (43), montagne (44), nature (22) et ville (9). Il est né de la collaboration entre trois associations de communes touristiques : l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne, la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige.

Les stations labellisées : <http://www.familleplus.fr/fr>

Ces destinations ont été invitées à utiliser les différents outils élaborés par Gestes Propres : kits de communication mis à leur disposition pour sensibiliser le public, sacs incitatifs, collecteurs pédagogiques pour prévenir les déchets sauvages et marins.

Ces communes touristiques bénéficieront également de rencontres dédiées à la question des déchets à la fois sauvages mais aussi au tri des emballages, en collaboration avec CITEO.

GESTES PROPRES : LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Depuis sa création en 1971, l'objectif de GESTES PROPRES est d'agir en amont et concrètement sur la prévention des déchets sauvages, en mobilisant tous les acteurs : citoyens, collectivités locales, entreprises, en associant le monde scientifique et d'autres ONG :

- **les citoyens**, qu'elle sensibilise par sa campagne nationale de communication, déclinée en affichage, sur les réseaux sociaux, etc.
- **les territoires** : les communes et communautés de communes à qui elle propose un dispositif incitatif aux bons gestes et des outils pour relayer la campagne de sensibilisation, en partenariat avec l'Association des Maires de France, et l'Association des Petites Villes de France.
- **les pouvoirs publics** : le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, très investi sur la protection des océans, est également associé à la campagne nationale et à l'opération « Je navigue, je trie » de l'association.
- **les gestionnaires d'espaces naturels** : GESTES PROPRES lance son dispositif dédié à ces espaces, avec le message « Respectez la nature de ce lieu : Gardez et triez vos déchets », coconstruit avec leurs gestionnaires de ces espaces, ONF, VNF, Rivages de France, Parcs Naturels Régionaux, FNE et CITEO.
- **les ONG** : Pavillon Bleu, Mer-Terre, Seine en Partage, AVPU, Green-cross, etc. et tous les homologues européens de Gestes Propres, réunis au sein du Clean Europe Network, échangent et collaborent pour faire avancer ensemble la prévention des déchets sauvages et marins.
- **les entreprises** qui se préoccupent de la fin de vie de leurs produits lorsqu'ils sont consommés hors-domicile : Ball, CITEO, Coca-Cola European Partners, Cristaline, Danone, Elipso, Haribo, Heineken, InterEmballage, Nestlé Waters, Nestlé France, Nestlé Chocolats, Procter&Gamble et le Syndicat français des conserveries de poissons.



L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ : PARTENAIRE HISTORIQUE DE LA CAMPAGNE GESTES PROPRES

LES PETITS GESTES DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Toutes les communes quels que soient leur taille, leur situation géographique, leur contexte social et politique, sont confrontées aux mêmes problèmes de recrudescence de plus en plus forte de la souillure de l'espace public. Les mégots, les papiers, les emballages vides, les canettes de sodas ou de bière envahissent les rues, les squares et rendent peu attractifs les efforts d'aménagement.



Le maintien de la propreté contre la négligence des passants est coûteux pour les collectivités : il faut passer souvent pour enlever de faibles quantités de déchets. Elles y consacrent entre un quart et la moitié de la somme qu'elles dépensent pour la collecte des déchets ménagers en porte à porte. L'importance des dépenses pour une tâche sans cesse recommencée, ajoutée aux contraintes budgétaires actuelles, conduisent de nombreuses collectivités à adopter de véritables plans d'actions : avec un subtil dosage entre une répression plus systématique et une sensibilisation de tous les publics, elles arrivent à stabiliser, voire à faire régresser les quantités de déchets sauvages.

Les services des collectivités font la preuve quotidienne de leur efficacité, faisant disparaître inlassablement les traces des comportements inciviques. Mais, dans cette lutte pour la reconquête d'espaces publics propres, les communes et leurs intercommunalités ont besoin de l'aide de tous les acteurs de la société civile et économique. La campagne « GESTES PROPRES » permet de les mobiliser.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des maires de France est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'État pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

Près de 36 000 maires et présidents d'EPCI, assurent sa légitimité.

Reconnue comme une force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités. www.amf.asso.fr

LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE SOUTIENT LA CAMPAGNE GESTES PROPRES

Le Ministère de la transition écologique et solidaire a la responsabilité de mettre en œuvre la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » qui vise l'atteinte du bon état écologique du milieu marin, et dont une des cibles concerne les déchets contaminant les mers. 80 % des déchets en mer viennent de la terre, et sont en grande majorité (75 %) constitués de plastiques. Des actions concrètes sont donc menées pour suivre l'état des écosystèmes, pour mieux connaître les impacts des déchets et réduire au maximum les apports de déchets en milieux marins, en cherchant à agir le plus en amont possible en termes de prévention (pour éviter de générer des déchets) ou, à défaut, de collecte dans les milieux.

Le Ministère de la transition écologique et solidaire est très impliqué dans la lutte contre les déchets marins. À travers notamment :

o le Programme National de Prévention des Déchets (PNPD 2014-2020)

o les Plans d'action pour le Milieu Marin, qui visent notamment à :

- agir de façon préventive, en réduisant à la source les quantités de déchets entrant dans l'environnement ;
- réduire les transferts de macro-déchets vers le milieu marin par les cours d'eau et les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales (des études sont actuellement menées pour quantifier les apports de macro-déchets charriés par le bassin de la Seine, pour quantifier les macro-déchets présents dans les eaux usées et eaux pluviales et pour identifier les dispositifs les plus pertinents afin d'éviter et/ou récupérer les macro-déchets dans les cours d'eaux ou les eaux résiduaires urbaines) ;
- inciter les ports de commerce, de pêche et de plaisance à améliorer le service de collecte et gestion des déchets ;
- mettre en place une filière de collecte et de valorisation des filets de pêche usagés.

o le programme de surveillance associé, pour suivre l'état des milieux marins et littoraux au regard de cette pollution par les déchets ;

o les interdictions de certains produits en plastique à usage unique :

- la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (publiée au Journal Officiel du 18 août 2015) qui interdit les sacs plastiques à usage unique à/c du 1er juillet 2016 et la vaisselle jetable en plastique à/c de 2020.
- La loi relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (publiée au Journal Officiel du 9 août 2016) a interdit les cotons-tiges à/c du 1er janvier 2020 et les microbilles plastiques contenues dans les cosmétiques à/c du 1er juillet 2018.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



La publication par le gouvernement de la Feuille de route pour l'économie circulaire le 23 avril dernier a réaffirmé la nécessité de réconcilier l'économie avec l'environnement en travaillant notamment sur la collecte et le recyclage des déchets. Mais des mesures concernent également spécifiquement la lutte contre les dépôts sauvages de déchets (y compris les déchets « diffus » jetés dans la nature, sur la voirie...). Ainsi, sur ce volet, le ministère a la responsabilité de mettre en œuvre :

- la mesure n°27 : Élaborer début 2019 un référentiel de bonnes pratiques et d'outils destiné aux collectivités pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ;
- la mesure n°39 : Rendre plus efficace la police des déchets en simplifiant les contraintes pour les autorités chargées de la police des déchets, notamment pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets.

Dans ce cadre, **le Ministère de la transition écologique et solidaire a souhaité confier à l'association Gestes Propres la coordination des travaux relatifs au volet « prévention du geste d'abandon de déchets »**, et la production d'ici avril 2019 d'un recueil d'outils et de bonnes pratiques en la matière, destiné à soutenir l'action des collectivités locales.

Cette pollution ne connaissant pas de frontières, il est également nécessaire d'agir de façon concertée au niveau international. Ainsi, la France est engagée dans de nombreux plans d'actions relatifs aux déchets marins, que ce soit au travers du G7, du G20 ou de conventions de mer régionales (notamment OSPAR pour l'Atlantique Nord-Est, Barcelone pour la Méditerranée, Carthagène pour les Caraïbes, la SPREP pour le Pacifique). La France avait aussi lancé, lors de la COP22 à Marrakech, la coalition internationale « Stop aux déchets plastiques » et contribue financièrement aux activités du *Global Partnership on Marine Litter*, sous l'égide d'ONU Environnement, afin de créer des synergies au plan international sur ce sujet.

CITEO, PARTENAIRE HISTORIQUE DE GESTES PROPRES

Aujourd'hui 70% des emballages et 59% des papiers sont recyclés. 88% des Français déclarent trier leurs emballages et 87% leurs papiers.

Pour autant, il est important d'appeler à la mobilisation de tous et de chacun : seuls un Français sur deux est trieur systématique.

Pour cela, Citeo mise sur l'information, la communication nationale, la communication de proximité et l'éducation à l'environnement pour agir sur tous les leviers et développer l'efficacité du geste de tri, corollaire de la propreté et de la lutte contre les déchets sauvages.

Acteur de référence de l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 4 priorités : accompagner les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception ; développer de nouveaux débouchés pour la matière recyclée ; simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; et harmoniser, moderniser et optimiser le système de collecte et de tri en France.



ENTREPRISES ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES MOBILISÉES

Les entreprises et organisations professionnelles membres de GESTES PROPRES s'engagent aux côtés de l'Association au titre de leur responsabilité sociétale.

Une implication qui s'inscrit dans une démarche globale de réduction de l'empreinte écologique de leurs produits ou services, depuis leur conception -dont celle des emballages- jusqu'à leur consommation, qu'elle se situe à domicile ou hors-domicile.

GESTES PROPRES est un engagement volontaire qui traduit une responsabilité aboutie de ses membres sur la fin de vie de leurs produits et prend en compte le risque d'un devenir en déchets sauvages.

Depuis 48 ans, l'Association et ses membres luttent contre ce fléau en impliquant toutes les autres parties prenantes : les citoyens, par des campagnes de sensibilisation, les collectivités locales, via un dispositif opérationnel incitant au bon comportement, et les pouvoirs publics.

Un challenge ambitieux sur un sujet de société essentiel pour tous qui a besoin de nouveaux partenaires pour accélérer le mouvement citoyen nécessaire.

Les partenaires de GESTES PROPRES :



Les partenaires institutionnels de GESTES PROPRES :



LES PARTENAIRES 2019 :

 « Fabricant de boîtes boisson en métal, les métaux sont des matériaux permanents, une ressource réutilisable à l'infini. C'est pour cela que le recyclage joue un rôle important et s'inscrit dans notre stratégie d'entreprise « Drive for 10 » pour un succès à long terme. Partenaire de GESTES PROPRES - VACANCES PROPRES depuis de nombreuses années, nous soutenons tout naturellement ses actions pour lutter contre les déchets sauvages et inciter au bon geste de tri. »

 « En tant qu'entreprise engagée dans l'économie circulaire des emballages, il est naturel pour Coca-Cola Entreprise d'être aux côtés de GESTES PROPRES qui mène un travail de sensibilisation essentiel avec les collectivités sur la lutte contre les déchets sauvages, dont beaucoup peuvent être recyclés s'ils sont bien triés et redevenir ainsi de nouveaux emballages. »

 "La responsabilité de l'entreprise ne s'arrête pas au seuil des usines" déclarait Antoine Riboud en 1972. Une prise de conscience précoce qui a conduit à la création de Gestes Propres et à la mise en œuvre d'actions pour être un acteur responsable de la conception du produit jusqu'au devenir des emballages. Danone s'engage à réduire au maximum ses emballages, sensibiliser les consommateurs aux bons gestes de tri et faire en sorte que les déchets deviennent une ressource. L'utilisation de PET recyclé en est un exemple.

 Acteur pour le geste de tri, Elipso mène une démarche environnementale sous plusieurs axes (écoconception, recyclabilité, incorporation de matières plastiques recyclées, etc), c'est donc tout naturellement qu'Elipso a décidé de s'engager au sein de Gestes Propres afin de l'accompagner dans ses nombreuses missions centrées sur la prévention des déchets sauvages. Elipso est signataire, avec d'autres acteurs de la plasturgie au niveau mondial, de la Déclaration d'Hawaï dès mars 2011 pour lutter contre la pollution des océans et soutient avec son homologue allemand IK « Alliance to End Plastic Waste » afin d'empêcher que les déchets plastiques se retrouvent dans l'environnement.



Pour réduire l'impact des déchets sur l'environnement et sensibiliser aux gestes écoresponsables, HEINEKEN France soutient depuis maintenant 22 ans, l'association GESTES PROPRES - VACANCES PROPRES. Ainsi, nous encourageons les collectivités locales dans leurs actions de sensibilisation des citoyens à la question des déchets sauvages, notamment en milieu naturel. Cet engagement s'inscrit dans la démarche de responsabilité « Brassons un monde meilleur » engagée par HEINEKEN en France et dans le monde.



Inter Emballage regroupe les 5 filières de matériaux et d'emballages (verre, papier-carton, plastiques, acier, aluminium). Dès l'origine, Inter Emballage a été partie prenante du dispositif de la REP emballages ménagers (Responsabilité Élargie des Producteurs), en prenant des engagements pour garantir la reprise des emballages collectés par les collectivités territoriales et favoriser un recyclage de proximité dans une logique d'économie circulaire au plus près des territoires. Tout naturellement, Inter Emballage soutient les actions de Gestes Propres afin que tous les emballages soient collectés pour être triés en vue de leur recyclage.



Citeo assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Entreprise privée, agréée par l'État, Citeo a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen.



Notre slogan "Haribo, c'est beau la vie, pour les grands et les petits !" doit s'appliquer jusqu'à la fin de vie de nos contenants, sachets et boîtes en plastique. La société a donc décidé de soutenir Gestes Propres pour rappeler que le geste de jeter l'emballage de bonbons doit se faire dans une poubelle et non dans la nature. Ce geste civique permet par ailleurs de recycler la matière plastique et donc de réduire la consommation de ressources naturelles.

Plus d'informations sur : <https://www.haribo.com/frCH/page-daccueil.html>



P&G s'engage à travers son programme récent « Ambition 2030 » en faveur du climat (alimenter toutes nos usines avec de l'énergie 100% renouvelable), de l'eau (concevoir des produits qui plaisent aux consommateurs tout en préservant au maximum les ressources) et des déchets (atteindre l'objectif de zéro déchet de production et de consommation mis en décharge, zéro déchet dans les océans, atteindre l'objectif de 100% de ressources renouvelables ou de matières recyclées pour tous les emballages et tous les produits). Cela sera rendu possible grâce à nos différents partenariats comme celui que nous avons avec

Gestes Propres depuis 1991. Au niveau mondial, P&G est un membre fondateur de « Alliance to End Plastic Waste », initiative intersectorielle dirigée par des PDG, qui s'est engagée à investir plus de 1 milliards de dollars dans des solutions absolument nécessaires pour empêcher que les déchets plastiques ne se retrouvent dans l'environnement.

Plus d'informations sur l'ambition 2030 : <https://us.pg.com/environmental-sustainability/>



Nestlé

Au côté de Nestlé Waters et Nestlé Chocolat déjà partenaires de Gestes Propres, nous nous mobilisons pour un avenir sans déchets. En avril 2018, nous avons annoncé notre ambition de rendre 100% de nos emballages recyclables ou

réutilisables d'ici 2025.

Nous sommes convaincus que l'utilisation des bons matériaux, la réduction des emballages et leur réutilisation, les bonnes structures de collecte et de tri, l'accompagnement pour l'adoption des bons comportements de nos consommateurs seront déterminants pour qu'aucun déchet ne se retrouve dans notre environnement.

Cette approche holistique se traduit par des actions concrètes comme la création du Nestlé Institut for packaging Sciences pour intensifier la recherche de nouveaux matériaux, le partenariat avec différentes sociétés pour le développement de nouvelles solutions de recyclage, la collaboration avec l'organisation Loop pour le développement des emballages réutilisables.... Nous sommes également signataires du Pacte National sur les emballages plastique avec d'autres entreprises de l'agro-alimentaire, de distributeurs et des ONG. Nous menons aussi des actions de sensibilisation auprès de nos employés au travers d'ateliers et d'activités de collecte de déchets sauvages.



Nestlé Waters France s'est engagé aux côtés de Gestes Propres dans la lutte contre les déchets sauvages depuis plus de 25 ans. Nestlé Waters accompagne également ses consommateurs dans leurs changements de comportement, au travers de consigne de tri sur ses emballages et de campagnes de communication. Par ailleurs, Nestlé Waters mène un plan

d'actions pour minimiser l'impact environnemental de ses emballages, de la conception à la seconde vie de ses emballages : utilisation de plastique recyclé, participation au financement de la collecte et du tri sélectif des bouteilles en France, et investissement dans plusieurs projets innovants pour inventer les packagings et les techniques de recyclage du futur.

Plus d'informations : <https://www.nestle-waters.fr/embouteiller-recycler/transmettre-le-reflexe-tri/sensibiliser-sur-l-emballage>



Pas encore de verbatim pour Nestlé Chocolat.



La préservation de l'environnement fait partie de l'ADN des conserveries françaises de poissons, qui utilisent depuis toujours un conditionnement dont la particularité est d'être recyclable à l'infini : la boîte de conserve en métal. Un atout primordial pour préserver l'environnement connu par 69 % des Français. Aujourd'hui, les professionnels ont décidé d'aller plus loin pour prévenir la prolifération des déchets marins, issus à 80 % de déchets jetés à terre. Ils s'associent à Gestes Propres, campagne historique de sensibilisation en la matière.

Dans ce cadre, ils sont partenaires dès cet été de l'opération « Je navigue, je trie » déployée au plus près des plaisanciers dans une cinquantaine de ports. Les conserveries lancent également un grand concours participatif visant à sensibiliser les consommateurs aux répercussions des déchets sauvages pour les océans. Les Français de tous âges seront invités à participer en créant des montages vidéos, photos, motion design, gifs, etc. Les réalisations, présélectionnées par un jury, seront soumises au vote du public qui déterminera les gagnants début 2020.

Plus d'informations sur : <https://conservesdepoissons.fr/>



GESTES PROPRES sur le web et les réseaux sociaux :

Site internet : GestesPropres.com

Twitter : [@GestesPropres](https://twitter.com/GestesPropres)

Facebook : facebook.com/GestesPropres

Contact presse : Sandra, Jennifer, Anaïs et C^{ie}
ADOCOM – RP / Service de Presse de GESTES PROPRES

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM